

News

BCLP À PARIS AUX CÔTÉS D'UN CONSORTIUM D'INVESTISSEURS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR L'ACQUISITION DE COVAGE

Dec 10, 2020

Bryan Cave Leighton Paisner Paris a accompagné un consortium d'investisseurs composé, entre autres, d'Altice France et OMERS Infrastructure dans la procédure de notification à la Commission européenne de l'acquisition de Covage, qui s'est soldée par une décision d'autorisation le 27 novembre 2020.

SFR FTTH Network (dont les actionnaires sont, entre autres, Altice France et OMERS Infrastructure) avait conclu un accord d'exclusivité avec Cube Infrastructure Fund et Partners Group en vue d'acquérir 100 % de l'opérateur français d'infrastructures de fibre optique Covage, pour 1 milliard d'euros. Cette opération était soumise à autorisation préalable de la Commission européenne.

Covage est le quatrième exploitant de réseaux de fibre optique en France avec 2,4 millions de foyers connectés ou en voie de connexion, et est plus particulièrement actif dans les zones les moins denses du territoire sur les marchés de gros des offres à destination du grand public et des entreprises.

C'est au terme d'une instruction qui a duré près de 11 mois que la Commission européenne a autorisé, le 27 novembre 2020, l'acquisition de Covage par SFR FTTH Network et ses actionnaires. Cette autorisation est donnée sous réserve de la cession préalable par SFR FTTH Network de certains actifs de Covage dans le secteur de la fibre à destination des entreprises.

Altice France et OMERS Infrastructure étaient conseillés par BCLP avec une équipe composée de Julie Catala-Marty, associée, Rémi Beydon, Counsel, Laura Doumoulakis, avocat, en droit de la concurrence et de Kai Volpel, Of Counsel, et Justine Langer, avocate, en Corporate.

RELATED CAPABILITIES

- Antitrust & Competition
- M&A & Corporate Finance

MEET THE TEAM



Julie Catala Marty

Paris

julie.catalamarty@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 95](tel:+33(0)144177795)



Rémi Beydon

Paris

remi.beydon@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 21](tel:+33(0)144177721)



Kai Völpel

Paris

kai.volpel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 33](tel:+33(0)144177733)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.